



# Insert' Oise

L'insertion professionnelle  
au cœur du territoire





# SOMMAIRE

## Le projet Insert’Oise

|                                              |       |    |
|----------------------------------------------|-------|----|
| L’équipe                                     | ..... | p4 |
| Une réponse adaptée aux enjeux du territoire | ..... | p5 |
| Résultats attendus                           | ..... | p5 |

## Diagnostic territorial et positionnement du projet

|                                                                 |             |        |
|-----------------------------------------------------------------|-------------|--------|
| Insert’Oise : Relancer l’avenir des jeunes ruraux               | .....       | p7     |
| Territoires ruraux ciblés par le projet Insert’Oise dans l’Oise | .....       | p8     |
| Chiffres clés                                                   | .....       | p9     |
| Ancrage territorial chiffré                                     | .....       | p10    |
| Plan de financement et budget prévisionnel                      | .....       | p12    |
| Planning opérationnel du projet Insert’Oise                     | ....;/..... | p14-15 |
| Calendrier                                                      | .....       | p16-17 |
| Nos partenaires                                                 | .....       | p18    |

## Le Bus de l’Emploi

|                            |       |     |
|----------------------------|-------|-----|
| Notre objectif             | ..... | p20 |
| Territoires d’intervention | ..... | p21 |
| Notre organisation         | ..... | p21 |

## Les aides essentielles pour l'insertion professionnelle en zone rurale

|                                             |       |     |
|---------------------------------------------|-------|-----|
| Pour les demandeurs d’emploi                | ..... | p23 |
| Pour les personnes en situation de handicap | ..... | p25 |
| Pour les femmes isolées                     | ..... | p27 |
| Pour les bénéficiaires du RSA               | ..... | p20 |
| Pour les jeunes de 18 à 25 ans              | ..... | p31 |

# Le projet Insert'Oise

Insert'Oise est un dispositif d'insertion innovant, implanté dans l'Oise, répondant aux enjeux d'un territoire confronté à une désinsertion socio-professionnelle marquée. Il s'adresse prioritairement aux publics les plus éloignés de l'emploi : jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux.

Le projet repose sur une approche globale, individualisée et intégrée, articulant accompagnement socio-professionnel, formation, suivi social et mise en relation directe avec les entreprises. Sa finalité est claire : redonner aux bénéficiaires les moyens d'accéder durablement à l'emploi en construisant un projet professionnel réaliste, réalisable et adapté au bassin d'emploi local.

Insert'Oise s'inscrit dans une logique de co-construction avec l'ensemble des partenaires de l'insertion (structures d'accompagnement, entreprises, collectivités, institutions), afin de garantir une réponse cohérente, continue et adaptée aux besoins du territoire comme des personnes accompagnées.



# L'équipe

**La mise en œuvre opérationnelle du projet s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à la fois engagée et expérimentée :**

- Directrice générale / Conseillère en insertion / Formatrice (associée) : assure l'accompagnement individualisé, le diagnostic des parcours, l'élaboration de plans d'action personnalisés, l'animation de modules de formation (TRE, savoir-être) et la coordination partenariale.
- Chargée de communication et de projets (1 ETP) : pilote la stratégie de communication, crée et diffuse les supports de valorisation, appuie le montage de dossiers de financement et participe au développement territorial.
- Chargée de formation et d'insertion professionnelle (1 ETP) : prendra en charge l'accueil, l'évaluation, le suivi administratif et le reporting des parcours, tout en accompagnant les bénéficiaires dans leurs démarches et leur accès à la formation.
- Conseiller en création d'entreprise : soutient les porteurs de projets dans la structuration, la formalisation et la viabilisation de leur démarche entrepreneuriale.
- Référente sociale : intervient en appui sur les freins périphériques (logement, santé, mobilité, garde d'enfants...) et assure le lien avec les partenaires sociaux.



**Directrice Générale**  
Augustin Vanessa



**Chargée de recrutement**  
Sheikboudhou Naema



**Chargée de communication & projet**  
Sheikboudhou Amandine



**Référente sociale**  
Custos Christelle



**Conseillère en création d'entreprise**  
Lama Marcelle



# Une réponse adaptée aux enjeux du territoire

## **Insert'Oise répond à quatre problématiques majeures du territoire :**

- Une insertion professionnelle fragmentée : en assurant une coordination renforcée entre les champs de l'emploi, de la formation et du social.
- Des freins périphériques persistants : en intégrant un suivi social individualisé.
- Une inadéquation entre offre et demande : via un travail direct avec les entreprises et un cabinet de recrutement intégré.
- Une lisibilité limitée des parcours : grâce à une structuration claire autour de 3 entretiens clés (démarrage, mi-parcours, bilan) assurant un suivi personnalisé.

## Résultats attendus

### **Le projet ambitionne :**

- La construction de parcours professionnels solides pour chaque bénéficiaire.
- La remobilisation des publics éloignés autour d'objectifs concrets et atteignables.
- L'accès à la formation, à l'immersion professionnelle et à l'emploi durable.
- Le renforcement du lien entre entreprises et publics en insertion, pour lever les freins à l'embauche inclusive.

Certifié Qualiopi, Insert'Oise garantit un accompagnement structuré, de qualité, et inscrit dans une logique de co-construction territoriale.



# Diagnostic territorial et positionnement du projet Oise Occidentale



Chômage élevé  
des jeunes



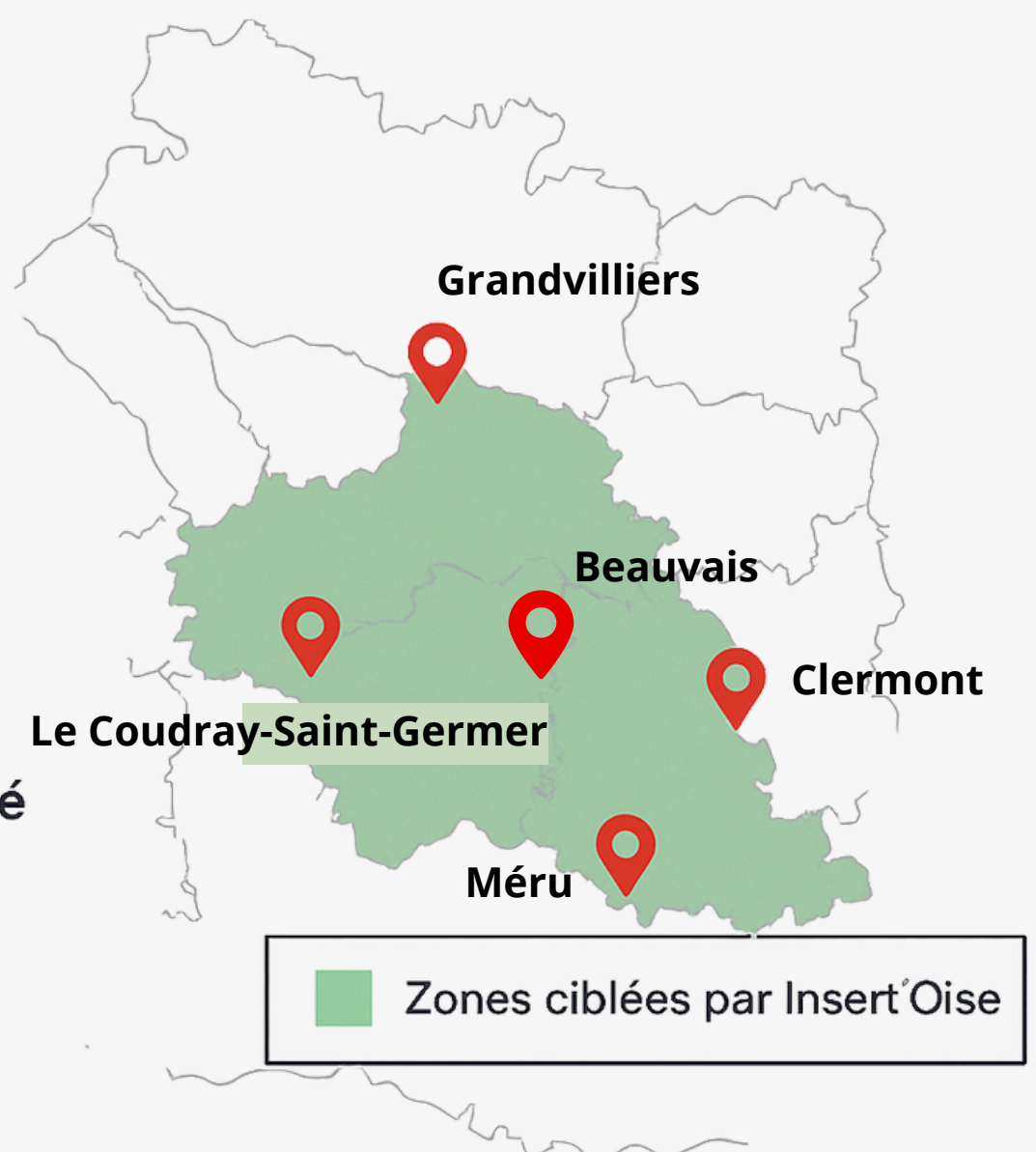
Zones rurales  
isolées



Manque de  
mobilité



Peu d'offres de  
formation de proximité  
Jeunes éloignés des  
dispositifs classiques



# Insert'Oise : Relancer l'avenir des jeunes ruraux

Le projet Insert'Oise vise à favoriser l'accompagnement vers la formation et l'emploi des jeunes vivant en zone rurale dans les Hauts-de-France.

Déployé dans le département de l'Oise, le dispositif s'adresse à un public prioritaire : des jeunes âgés de 18 à 29 ans, sans qualification, peu ou pas accompagnés, souvent éloignés des dispositifs d'insertion classiques. Ces jeunes sont confrontés à des freins importants, à la fois structurels (mobilité, accès à l'information, offres de formation concentrées dans les pôles urbains) et sociaux (perte de confiance, isolement, précarité).

Insert'Oise a été conçu pour intervenir au plus proche des besoins du terrain, dans des territoires ruraux où le manque de ressources d'accompagnement est particulièrement criant. Plusieurs communes sont concernées, notamment Beauvais, Grandvilliers, Méru, Clermont ou encore Chambly, identifiées pour leur vulnérabilité socio-économique et leur éloignement des grands centres de formation.

## **En proposant une approche individualisée, progressive et complète, le projet vise à :**

- Redonner une place active aux jeunes dans leur parcours
- Lever les freins périphériques souvent invisibles (mobilité, santé, garde d'enfants, etc.)
- Faciliter l'accès à la formation, à l'immersion professionnelle et à l'emploi durable
- Renforcer les coopérations locales entre structures d'insertion, collectivités et entreprises.

Insert'Oise constitue une réponse concrète à l'enjeu de reconquête des zones rurales, en apportant une solution agile, humaine et pragmatique au décrochage des jeunes sur ces territoires

# Territoires ruraux ciblés par le projet Insert'Oise dans l'Oise

En s'appuyant sur la typologie INSEE des espaces ruraux, Insert'Oise cible principalement les zones classées "très peu denses" ou "de bourg", situées notamment dans l'Ouest de l'Oise (Méru, Grandvilliers, certaines communes autour de Beauvais et Clermont). Ces territoires sont marqués par une faible densité de population, un accès limité aux transports et une faible présence de structures de formation ou d'accompagnement à l'emploi.

Ces conditions territoriales engendrent un isolement socio-professionnel, en particulier pour les jeunes et les publics peu qualifiés. Le projet Insert'Oise vise à répondre à ces inégalités en proposant des solutions de proximité, adaptées aux réalités locales, pour faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, et ainsi lutter concrètement contre la fracture territoriale.

Dans l'Oise, 44 % de la population vit en milieu rural et 164 communes sont classées en **ZRR/FRR\***, ce qui justifie pleinement la sélection de Clermont, Grandvilliers, Noyon ou Méru comme cibles prioritaires

**ZRR** (Zone de Revitalisation Rurale) : ce sont des territoires ruraux identifiés par l'État comme fragiles, du fait de leur faible densité de population et de difficultés économiques. Les ZRR bénéficient de mesures spécifiques d'aide (exonérations fiscales, soutien à l'installation, accompagnement renforcé).

**FRR** (Fonds de Revitalisation Rurale) : ce dispositif plus récent cible les communes rurales en déclin démographique ou économique. Il permet de financer des actions locales d'insertion, d'accès à l'emploi, de mobilité ou de formation.



# Chiffres clés de l'INSEE

## **1. Les zones rurales & communes concernées**

- En Hauts-de-France, 29 % de la population vit en commune rurale (contre 40 % en province)
- Dans l'Oise, 44 % de la population est rurale, soit près de la moitié des habitants du département .
- Plus de 160 communes de l'Oise sont classées en zones de revitalisation rurale (ZRR/FRR) comme Grandvilliers, Noyon, Breteuil, etc.

## **2. Jeunes ruraux - enjeu démographique**

- En 2018, 42,9 % des 18-24 ans de l'Oise vivent dans des communes rurales, soit près de 99 000 jeunes
- Cela montre une présence notable de jeunes ruraux, mais aussi un risque de départ vers les zones urbaines dû aux études supérieures ou à l'emploi.

## **3. Chômage et insertion des 18-29 ans**

- Le taux de chômage global dans l'Oise est de 7,3 % (4<sup>e</sup> trimestre 2024)
- Plus spécifiquement, le chômage des 15-29 ans atteint 19,7 %, ce qui représente un frein majeur à leur insertion
- Selon les intercommunalités rurales de l'Oise, ce taux peut monter jusqu'à 16 à 42 % selon la zone (ex. Sud Avesnois, Thiérache)

## **4. Mobilité & accès aux services**

- Trois jeunes actifs sur dix quittent l'Oise chaque jour pour travailler ailleurs, principalement vers l'Île-de-France
  - En zones rurales, l'accès aux services courants (santé, formation, garde d'enfants...) est fortement réduit, accentuant la frustration d'isolement.
- 



# Ancrage territorial chiffré

L'Oise est un territoire à forte composante rurale, avec 44 % de sa population vivant en zone peu dense. Plus de 160 communes sont classées en ZRR ou éligibles aux aides du FRR, notamment Grandvilliers, Clermont ou Méru.

Les jeunes de ces communes sont particulièrement touchés par le chômage : le taux pour les 18-29 ans atteint près de 20 %, avec des pics encore plus élevés localement.

En parallèle, l'offre de formation reste concentrée dans les grandes villes, et l'accès aux transports publics est limité, rendant difficile l'accès aux dispositifs d'insertion. Ce constat est partagé par les partenaires locaux (Missions Locales, associations, collectivités), qui signalent une demande croissante d'accompagnement personnalisé dans ces zones.

C'est dans ce contexte que s'inscrit Insert'Oise, en ciblant des communes identifiées comme prioritaires et en venant structurer une réponse de proximité, adaptée à la réalité des jeunes ruraux.



## Indicateurs de suivi et d’impact :

| Axe               | Indicateurs                                                           | Cible annuelle |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------|
| Participation     | Nombre total de jeunes accompagnés                                    | 30             |
| Individualisation | % de jeunes avec parcours et plan d’action validé                     | 100%           |
| Formation         | % de jeunes orientés vers une formation qualifiante ou préqualifiante | 50%            |
| Emploi            | % de sorties vers emploi, alternance ou création d’activité           | 40%            |
| Freins sociaux    | % de jeunes ayant levé au moins un frein périphérique                 | 60%            |
| Mobilisation      | Taux de participation aux ateliers collectifs ou immersions           | 75%            |
| Satisfaction      | Taux de satisfaction en fin de parcours                               | > 85%          |

## Méthode de suivi :

- Mise en place d’un tableau de bord mensuel pour le suivi des parcours (inscriptions, avancements, sorties),
- Organisation de 3 entretiens clés : démarrage, mi-parcours, bilan final,
- Utilisation d’outils de reporting internes et de questionnaires de satisfaction

Suivi post-parcours à 3 et 6 mois pour mesurer la durabilité des résultats (formation maintenue, emploi conservé, projet stabilisé...).

# Plan de financement et budget prévisionnel

Le budget prévisionnel du projet Insert'Oise pour l'ensemble de la période du 2 septembre 2025 au 2 septembre 2026.

**Ce montant couvre l'ensemble des dépenses nécessaires à la mise en œuvre du projet, incluant :**

- Les charges directes liées aux prestations de service, aux fournitures pédagogiques, à la logistique et aux consommables.
- Les services extérieurs comme les locations de salles, les abonnements, l'entretien ou les déplacements de l'équipe.

## **Répartition des charges prévisionnelles**

- Achats : 71 533,66€
- Services extérieurs : 59 322,27€
- Charges de personnel : 168 300,0612€

→ Total des charges : 299 155,99€

## **Financement prévu**

Le financement du projet repose sur une combinaison de ressources publiques et propres :

- Subventions publiques : 275 000€

(État : 55 000€ / Région(s) : 80 000€ / Département(s) : 40 000€ / Communes(s) : 20 000€ / Organismes sociaux : 10 000€ / Fonds européens : 50 000€)

- Auto financement : 20 000€

→ Total des produits prévisionnels : 300 000€

# Plan de financement et budget prévisionnel

Le budget global du projet Insert'Oise s'élève à 299 155,99 € pour la période du 2 septembre 2025 au 2 septembre 2026. Il est principalement composé de charges de personnel, ce qui reflète l'importance accordée à l'accompagnement humain et individualisé dans la mise en œuvre du projet. Les dépenses liées aux achats pédagogiques, à la logistique ainsi qu'aux services extérieurs (locations, déplacements, entretien) viennent compléter l'ensemble.

Le plan de financement repose sur un montage public-privé équilibré, majoritairement assuré par des subventions publiques (État, Région, Département, Communes, organismes sociaux et fonds européens), pour un total de 275 000 €, complétées par un apport d'autofinancement à hauteur de 20 000 €. Cette combinaison permet de sécuriser les ressources nécessaires tout en affirmant l'engagement de la structure porteuse.

Ce cadre budgétaire, construit de manière rigoureuse, permet d'aborder la première année de mise en œuvre dans des conditions favorables. Il garantit la faisabilité des actions prévues, la mobilisation des moyens adaptés et la stabilité nécessaire pour offrir aux publics accompagnés un parcours structuré et de qualité vers l'emploi.

***<sup>1</sup> Le détail complet du budget prévisionnel est disponible sur demande sous format Excel, pour toute structure ou organisme souhaitant consulter la répartition précise des charges et ressources du projet.***

# Planning opérationnel du projet

## Insert'Oise

Le projet Insert'Oise sera déployé du 1er septembre 2025 au 2 septembre 2026 sur une durée de 12 mois. L'objectif est d'accompagner 30 jeunes âgés de 18 à 29 ans, issus de zones rurales de l'Oise, via un parcours individualisé et structuré.

### **Organisation interne – rôles et missions**

L'équipe Insert'Oise est composée de profils complémentaires qui assurent un accompagnement cohérent et de proximité :

#### **Directrice générale / Conseillère en insertion** – Augustin Vanessa

- Supervision globale du projet et lien avec les financeurs
- Diagnostic des parcours et entretiens clés (entrée, mi-parcours, bilan)
- Co-animation de modules (TRE, savoir-être)
- Coordination avec les acteurs de l'insertion (missions locales, collectivités, entreprises)

#### **Chargée de communication & projets** – Sheikboudhou Amandine

- Création des supports de communication (affiches, visuels, newsletter...)
- Gestion des relations partenaires et valorisation du projet
- Appui à la recherche de financements complémentaires
- Suivi de la dynamique territoriale et veille des opportunités locales

#### **Référente sociale** – Custos Christelle

- Accompagnement sur les freins périphériques (mobilité, logement, santé, garde d'enfants...)
- Lien avec les travailleurs sociaux, les aides locales et les structures sociales
- Suivi de situations individuelles sensibles ou complexes



# Planning opérationnel du projet

## Insert'Oise – suite

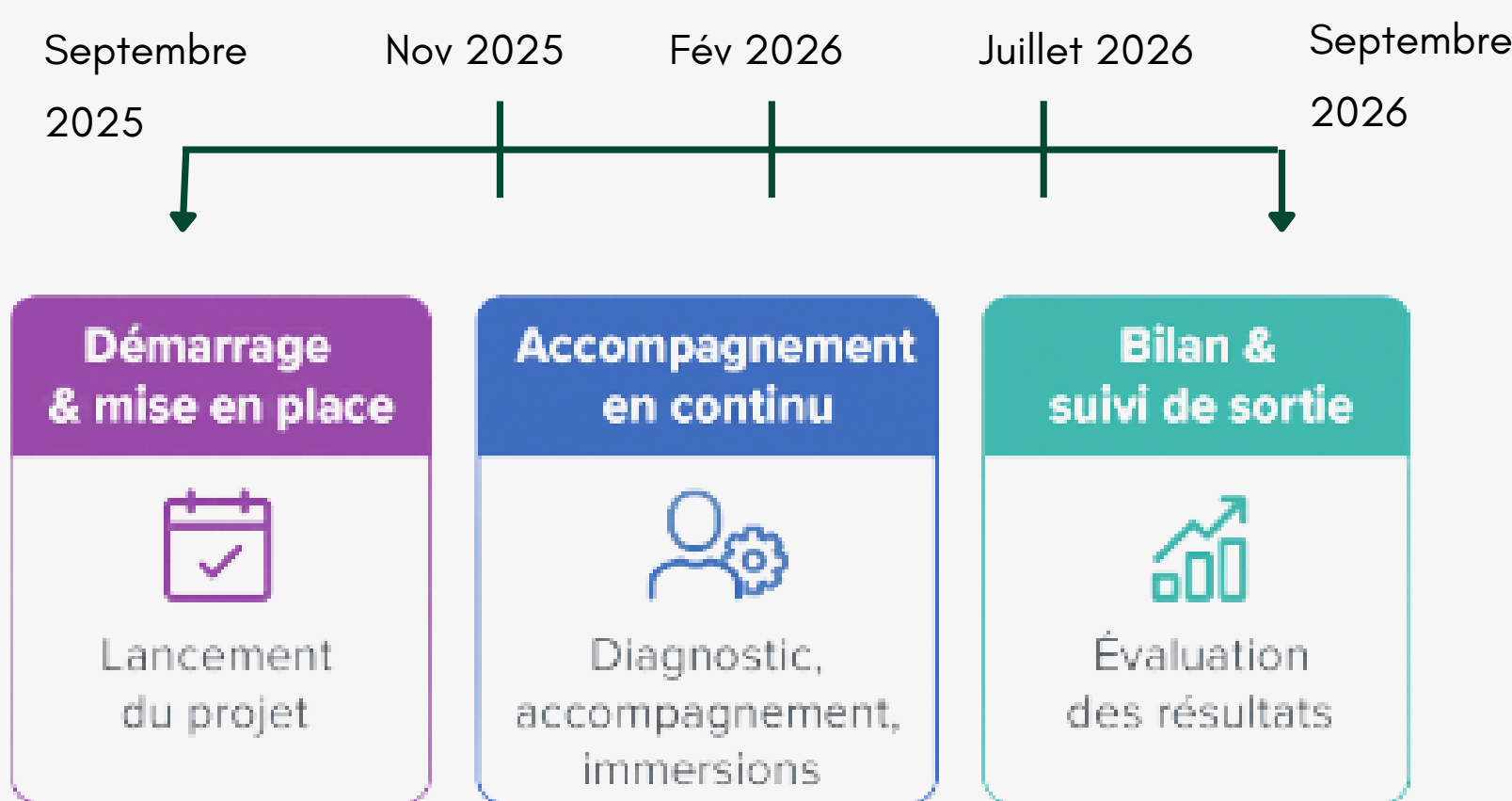
### **Conseillère en création d'entreprise** – Lama Marcelle

- Appui spécifique pour les jeunes ayant un projet entrepreneurial
- Ateliers de sensibilisation à l'auto-entrepreneuriat
- Aide à la structuration d'un projet viable (juridique, administratif, économique)

### **Chargée de formation et d'insertion professionnelle** – Sheikboudhou Naema

- Réalise un diagnostic individuel et construit un parcours d'insertion adapté.
  - Accompagne vers l'emploi ou la formation (ateliers, coaching, mises en relation).
  - Organise des immersions professionnelles et suit les jeunes en entreprise.
  - Anime des temps d'information à bord du bus Insert'Oise sur le terrain.
  - Travaille en réseau avec les partenaires et assure le suivi administratif.
- 

# Calendrier



## Outils et méthode de suivi

- Tableau de bord partagé pour le suivi des bénéficiaires et le pilotage des actions
- Entretiens structurants : démarrage, mi-parcours, bilan de sortie
- Fiches individuelles de suivi (objectifs, freins, actions réalisées, résultats)
- Évaluation qualitative et quantitative en fin de parcours

## Période d'exécution du 1er septembre 2025 au 2 septembre 2026

Le projet Insert'Oise se déploiera sur 12 mois selon un phasage structuré, cohérent avec les objectifs d'accompagnement, de formation, et d'insertion des jeunes ruraux de l'Oise. Chaque étape répond à un besoin spécifique du public ciblé, tout en assurant un pilotage efficace.

### 1.La réparation et le lancement (septembre – octobre 2025)

- Recrutement des premiers bénéficiaires via actions de terrain et relais partenaires
- Mise en place des outils de suivi (tableaux de bord, fiches individuelles)
- Formalisation des partenariats locaux (Missions Locales, CCAS, entreprises)
- Communication sur le territoire (flyers, affiches, événements d'information)
- Premiers diagnostics individuels et entretiens d'entrée



## **2.Accompagnement intensif & actions collectives (novembre 2025 – mars 2026)**

- Élaboration de parcours personnalisés avec plans d'action
- Organisation d'ateliers collectifs (techniques de recherche d'emploi, savoir-être)
- Interventions du Bus de l'emploi dans les communes ciblées
- Immersions professionnelles et visites d'entreprises
- Ateliers de sensibilisation à l'auto-entrepreneuriat (avec la conseillère dédiée)

## **3.Formation & mises en situation professionnelles (avril – juin 2026)**

- Orientation vers des formations qualifiantes ou préqualifiantes
- Suivi des jeunes en centre de formation ou en entreprise
- Poursuite des accompagnements sociaux (logement, santé, mobilité...)
- Entretiens de mi-parcours pour réévaluer les objectifs

## **4. Bilan, insertion et sortie du dispositif (juillet – août 2026)**

- Accompagnement vers l'emploi, l'alternance ou la création d'activité
  - Mise en relation finale avec les entreprises partenaires
  - Entretien de sortie : bilan de parcours, mesure des acquis et projection
  - Suivi à 3 mois planifié pour sécuriser l'insertion
  - Rédaction du rapport final d'activité et bilan qualitatif/quantitatif
- 

# Nos partenaires

À ce stade du projet, Insert'Oise n'a pas encore formalisé de partenariats institutionnels ou associatifs. Cependant, la volonté de Paie Academy est claire : s'inscrire pleinement dans l'écosystème local de l'insertion en allant au contact des acteurs du territoire.

**Dès le lancement opérationnel du projet, une démarche de prise de contact et de proposition de collaboration sera engagée auprès des structures clés :**

- Missions Locales
- France Travail
- Centres communaux d'action sociale (CCAS)
- Maisons France Services
- Associations locales d'insertion, de jeunesse ou de mobilité
- Acteurs de la santé, de la garde d'enfants ou du logement (CAF, CARSAT, associations spécialisées...).

**L'objectif est de construire des partenariats de terrain, souples et complémentaires, pour :**

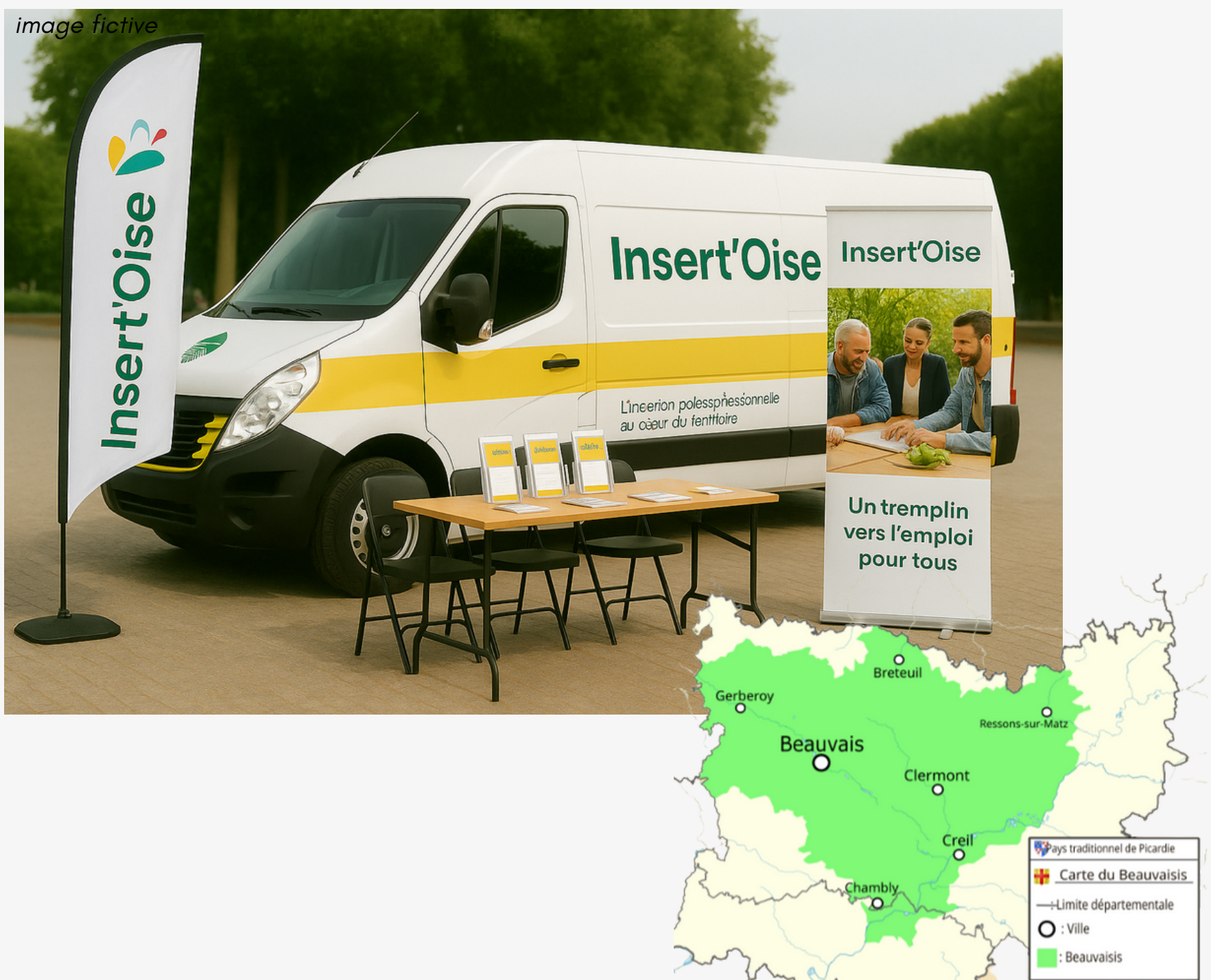
- orienter les jeunes,
- faciliter la levée des freins périphériques,
- créer des passerelles vers la formation et l'emploi,
- mobiliser les entreprises locales autour de l'embauche inclusive.

Nous avons pleinement conscience que toutes les structures ne pourront ou ne souhaiteront pas s'engager, notamment en raison de contraintes internes ou de dispositifs déjà en place. C'est pourquoi l'approche restera progressive et ouverte, avec une priorité donnée à la concertation locale et à la cohérence des actions.

Insert'Oise est conçu pour s'adapter à la réalité du terrain, avec une logique de complémentarité et non de concurrence, afin de renforcer les dynamiques déjà existantes et de proposer une solution supplémentaire pour les jeunes qui restent aujourd'hui à l'écart des dispositifs.

# Le Bus de l'Emploi : aller vers les jeunes là où ils sont

Dans la continuité du projet, Paie Academy souhaite mettre en place un dispositif mobile destiné à aller directement à la rencontre des jeunes éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion : le Bus de l'Emploi de Proximité





## Notre objectif :

L'un des objectifs centraux de notre projet est de rencontrer les jeunes directement là où ils se trouvent : dans les quartiers, sur les marchés, sur la place de l'Hôtel de Ville, ou tout autre lieu de vie fréquenté. Cette démarche dite "d'aller-vers" repose sur un principe simple mais essentiel : ne plus attendre que les jeunes franchissent seuls les portes des structures, mais aller à leur rencontre, dans un cadre informel, accessible et bienveillant.

Ce dispositif itinérant n'a pas seulement une fonction d'accompagnement : c'est aussi un outil de communication de proximité, qui permet de rendre le projet Insert'Oise visible sur le territoire, de se faire connaître, et de créer un premier lien avec des jeunes ou des parents qui pourraient bénéficier de nos actions, sans forcément en avoir connaissance ou oser franchir le pas.

L'objectif est aussi de lever certains freins majeurs à l'accès aux dispositifs, notamment celui du déplacement, qui peut représenter un véritable obstacle pour les jeunes vivant dans des zones rurales ou isolées, ou encore pour les jeunes mères n'ayant pas de solution de garde pour leurs enfants. En allant au plus près de ces publics, nous facilitons le premier contact, réduisons les barrières psychologiques et logistiques, et favorisons une dynamique d'engagement, dans un esprit d'écoute, de dialogue et d'ouverture.

Cette première rencontre, simple mais déterminante, peut ensuite déboucher sur un accompagnement plus structuré, personnalisé, au sein de notre programme Insert'Oise. C'est ainsi que nous voulons remettre du lien, de la confiance et de la perspective dans le quotidien de ces jeunes, souvent éloignés des dispositifs classiques mais pourtant porteurs de potentiel.



# Territoires d'intervention :

Le bus itinérant interviendra sur l'ensemble du département de l'Oise occidentale, avec une attention particulière portée aux communes rurales et périurbaines, souvent marquées par un accès limité aux dispositifs d'accompagnement.

L'objectif est de cibler des lieux stratégiques et fréquentés : places de marché, quartiers prioritaires, zones isolées, mais aussi abords de lycées, de centres sociaux et des hôtels de ville.

Ces points de passage permettront d'assurer une présence visible et accessible, en cohérence avec notre démarche "d'aller-vers".

Des interventions régulières sont prévues dans les communes de Clermont, Grandvilliers, Méru, Chambly et Beauvais, en fonction des besoins identifiés sur le terrain et des partenariats locaux mis en place. Cette stratégie territoriale vise à maximiser l'impact de nos actions en adaptant les lieux d'intervention aux réalités de chaque bassin de vie.

# Notre organisation :

Le bus sera animé par une équipe pluridisciplinaire **composée d'une conseillère en insertion professionnelles, d'une chargée d'insertion professionnelle et d'une référente sociale**, chacun apportant son expertise pour répondre de manière globale aux besoins des jeunes rencontrés.

À bord, plusieurs services seront proposés afin de favoriser un premier niveau d'accompagnement : des temps d'écoute individuels pour recueillir les situations et besoins spécifiques, des fiches d'information sur l'emploi, la formation et les dispositifs existants, ainsi qu'un accès facilité à des ressources numériques, permettant notamment de consulter des offres d'emploi ou de formation, ou de réaliser une simulation de CV.

Ce dispositif de proximité offrira également une orientation directe vers les parcours d'accompagnement proposés par Insert'Oise, pour celles et ceux souhaitant aller plus loin dans leur démarche.

# Accéder à vos droits : Les aides essentielles pour l'insertion professionnelle en zone rurale

Dans le cadre du projet Insert'Oise, visant à accompagner les jeunes en zone rurale vers l'emploi et l'autonomie, il est indispensable de connaître les différents dispositifs d'aide mis à disposition par l'État, les collectivités locales, les associations et les organismes sociaux. Ce livret présente de manière claire et structurée les principales aides accessibles selon plusieurs situations.



# Pour les demandeurs d'emploi

## Le logement

- APL (Aide personnalisée au logement) : aide financière versée par la CAF pour réduire le montant du loyer ou les mensualités d'emprunt immobilier.
- ALF (Allocation de logement familiale) : aide destinée aux personnes ayant des enfants ou d'autres personnes à charge.
- ALS (Allocation de logement sociale) : aide pour les personnes qui ne peuvent bénéficier ni de l'APL ni de l'ALF.
- FSL (Fonds de solidarité pour le logement) : aide départementale pour l'accès ou le maintien dans un logement (dépôt de garantie, loyers impayés, factures).
- Chèque énergie : aide annuelle de l'État pour payer les factures d'électricité, de gaz ou de fioul.
- Aide Mobili-Jeune : aide pour les jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle (contrat pro ou apprentissage).
- Garantie Visale : caution gratuite couvrant les loyers impayés pour les jeunes et les demandeurs d'emploi.
- Aide à l'installation d'Action Logement : aide financière pour les déménagements liés à une reprise d'emploi.

Aide exceptionnelle CAF/Conseil départemental : aide ponctuelle en cas de

## L'alimentation

- Restos du Cœur / Secours Populaire / Banque Alimentaire / Croix-Rouge Française : distribution gratuite ou à très faible coût de denrées alimentaires.
- Épiceries sociales et solidaires : accès à des produits à prix réduit, souvent associé à un accompagnement social.
- Linkee, Too Good To Go, Phénix, Geev, HopHopFood, StudHelp : applications et services favorisant la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Fonds d'aide d'urgence (FAJ / CCAS) : aide ponctuelle pour l'achat de produits de première nécessité.
- Chèque ou carte alimentaire : expérimentations locales dans certains départements.
- Mission locale (moins de 26 ans) : aide alimentaire ponctuelle ou mise en relation avec des partenaires.

## L'aides aux familles

- Aide à la crèche ou à la garde d'enfant : aides de la CAF (CMG) ou des collectivités pour les familles monoparentales ou en insertion.

## Les transports

- Aide à la mobilité (France Travail) : remboursement des frais de déplacement pour se rendre à un entretien, une formation ou un emploi si le trajet est supérieur à 60 km ou 2 h aller-retour.
- Aide à la reprise d'emploi : prise en charge des frais de transport pendant le premier mois d'activité.
- Navigo Gratuité (Ile-de-France) : pass de transport gratuit pour les bénéficiaires du RSA ou de l'ASS + CSS.
- Réduction Solidarité Transport : réductions importantes sur les abonnements et tickets.
- Billet SNCF "congé annuel" : réduction de 25 à 50 % sur un trajet aller-retour par an.
- Chèques mobilité jeunes (16-26 ans) : aide pour l'achat de titres de transport.
- Réductions TER : tarif réduit voire gratuité dans certaines régions pour les demandeurs d'emploi.
- Aide ponctuelle jeunes : prise en charge de frais de transport, abonnement ou réparation de véhicule, jusqu'à 552 €/mois via France Travail ou les missions locales.

## Le permis de conduire

- Aide au permis B (France Travail) : jusqu'à 1 200 € pour financer tout ou partie du permis, sur justificatif d'un besoin professionnel.
- Aide au permis jeunes (16-25 ans) : financée par les régions ou missions locales, montant variable selon les territoires.
- CPF : utilisable pour financer le permis si nécessaire à un projet professionnel.
- Aides locales : certains départements proposent des chèques permis ou bourses mobilité.

## Financièrement

- ARE (Allocation de retour à l'emploi) : aide financière versée par France Travail.
- ASS (Allocation de solidarité spécifique) : pour les demandeurs d'emploi en fin de droits.
- Fonds d'aide d'urgence (FAJ, CCAS) : soutien ponctuel pour faire face à une situation de détresse économique.

## La santé

- Complémentaire santé solidaire (CSS) : couverture santé gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes (y compris les demandeurs d'emploi).
- Aide médicale d'État (AME) : pour les personnes étrangères en situation irrégulière, sous condition de résidence et de ressources.
- Aide exceptionnelle de Pôle emploi : prise en charge possible de soins urgents ou spécifiques (dentaires, optiques, auditifs) lorsqu'ils constituent un frein à l'emploi.
- Affection de longue durée (ALD) : prise en charge des soins liés à certaines maladies chroniques.
- Pass santé jeunes ou dispositifs régionaux : aides locales à la prévention et aux soins
- Accès gratuit à certains centres de santé ou permanences d'accès aux soins (PASS) : pour les personnes en grande précarité.

# Pour les personnes en situation de handicap

## Le logement

- Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) : revenu minimum garanti pour les personnes dont le handicap limite l'accès à un emploi.
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH) : couvre les frais liés à l'aménagement du logement ou à l'assistance à domicile.
- Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : soutien aux personnes âgées handicapées en perte d'autonomie.
- MaPrimeAdapt' : aide financière pour adapter le logement aux besoins des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.
- Crédit d'impôt pour l'équipement du logement : déduction fiscale pour les dépenses liées à l'installation de matériels adaptés.
- Prêt travaux – Action Logement : financement à taux réduit pour adapter le logement au handicap.
- Chèque énergie : aide annuelle pour le paiement des factures d'électricité ou de gaz.
- Fonds de Solidarité Logement (FSL) : soutien en cas d'impayés d'énergie ou de loyer.
- PCH – Aides spécifiques : participation possible aux frais énergétiques liés à l'utilisation de matériel médical à domicile

## L'alimentation

- Bons alimentaires (via CCAS/CDAS) : aide d'urgence accordée localement aux personnes en difficulté.
- Épiceries solidaires : accès à des produits alimentaires à prix réduit, selon les revenus.
- Chèques alimentaires expérimentaux : aides locales innovantes visant à lutter contre la précarité alimentaire.
- Aides complémentaires énergie/santé : dispositifs liés aux droits PCH ou AAH pour couvrir certaines dépenses courantes.

## L'aides aux familles

- PCH : prise en charge des aides à domicile, des équipements et des aménagements nécessaires.
- AAH : soutien au revenu du parent en situation de handicap.
- Carte Mobilité Inclusion (CMI) : facilite la vie quotidienne et les déplacements des proches aidants.
- Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA) : indemnité pour les proches cessant temporairement leur activité pour aider une personne handicapée.
- Assurance Vieillesse des Parents au Foyer (AVPF/AVA) : maintien des droits à la retraite pour les aidants familiaux.
- Services d'accompagnement (SAVS, GEM) : soutien à l'autonomie, à la vie sociale et au maintien à domicile.

## Les transports

- Carte Mobilité Inclusion (CMI) : donne droit à des réductions ou gratuités dans les transports publics, ainsi qu'à l'accompagnement gratuit d'un tiers dans certains cas.
- PCH – Aide au transport : prise en charge des frais de transport adaptés ou des aménagements de véhicule.
- Aide à la mobilité – France Travail : soutien à la mobilité pour les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi.
- Aide à la mobilité professionnelle – Agefiph : remboursements liés aux déplacements pour l'emploi ou la formation, y compris adaptation du véhicule.
- Transports à la demande (TAD/TPMR) : service accessible sur réservation, pour des trajets médicaux, administratifs ou professionnels.
- Réductions sur transports régionaux : cartes et gratuités spécifiques selon les régions (ex. carte solidarité, gratuité TER).

## Le permis de conduire

- Aide au permis – France Travail : jusqu'à 1 200 € pour financer le permis B
- MDPH (PCH) : participation au coût du permis ou de son adaptation, selon la situation.
- Aide au permis – Agefiph : jusqu'à 1 000 € pour les travailleurs handicapés ayant un projet professionnel.
- FIPHFP (secteur public) : prise en charge spécifique pour les agents publics reconnus handicapés.
- Compte Personnel de Formation (CPF) : mobilisable pour financer un permis B adapté, en lien avec un projet professionnel.

## Financièrement

- AAH : garantie d'un minimum de ressources.
- PCH : couverture de divers besoins liés au handicap (aides humaines, techniques, transport).
- Majoration de l'AAH : pour les bénéficiaires isolés sans revenus.
- FSL ou aides d'urgence : aides ponctuelles délivrées par les départements ou communes.

## La santé

- Complémentaire santé solidaire (CSS) : gratuite pour les bénéficiaires de l'AAH.
- Affection Longue Durée (ALD) : prise en charge à 100 % des soins liés à certaines pathologies chroniques.
- MDPH : accès à l'ensemble des droits et orientations liés au handicap (scolarisation, emploi, soins...).

# Pour les femmes isolées

## Le logement

- APL (Aide personnalisée au logement)
- ALF (Allocation de logement familiale)
- ALS (Allocation de logement sociale)
- FSL (Fonds de solidarité pour le logement)
- Aide de la CAF - Complément familial / Allocation de soutien familial (ASF)
- Garantie Visale (Action Logement)
- Aide à l'installation (ex-Avance Loca-Pass)
- Logement social (HLM) en priorité
- Hébergement d'urgence ou structures pour femmes victimes de violences
- Aides de la Mairie ou du CCAS (Centre communal d'action sociale)
- Aides de la Fondation Abbé Pierre / Emmaüs / Secours Catholique

## L'alimentation

- Bons alimentaires CCAS/CDAS
- Epicerie solidaires
- Allocation de soutien (ASF)
- RSA majoré (+ complément de mode de garde)
- Initiatives locales
- Association spécialisés

## L'aides aux familles

- ASF ( Allocation de soutien familiale)
- Aide à la garde gratuite ( CMG + Majoration parent isolé)
- Centre maternel ou CHRS

## Les transports

- Aide à la mobilité
- Aide à la reprise d'emploi
- Aide au permis de conduire
- Transport public gratuit ou à tarif réduit pour les personnes en précarité (souvent accessibles aux femmes isolées). Exemples : Île-de-France : Pass Navigo Gratuité ou Réduction Solidarité Transport. Autres régions : réductions sur TER, bus départementaux ou cartes régionales.
- Chèques ou bons transport : distribués par certains départements ou communes pour les femmes en insertion ou en situation de précarité.
- Missions locales et associations : aides ponctuelles pour les jeunes mères (transport vers formation, crèche, emploi). Exemple : aide forfaitaire mensuelle pour frais de transport ou tickets.

## Le permis de conduire

- Aide au permis B - France Travail : jusqu'à 1 200 € pour financer le permis de conduire. Conditions : être inscrite à France Travail, sans permis, avec un projet professionnel nécessitant la mobilité. Femmes isolées, en particulier mères célibataires, sont prioritaires.
- Aide au permis pour les 18-25 ans : financée par les missions locales ou conseils régionaux.
- Chèques permis / Bourses mobilité : proposés par certaines mairies ou départements pour les femmes seules ou en insertion. Exemples : Paris, Seine-Saint-Denis, Nord, etc.
- Associations d'aide aux femmes (ex : CIDFF, Fondation de la 2e chance) : accompagnement + aide financière au permis.
- Le CPF

## Financièrement

- RSA parent isolé (RSA majoré)
- ASF ( Allocation de Soutien Familial)
- PAJE, complément , ARS

## La santé

- Complémentaire santé solidaire ( CSS) : Suivi gynécologique et grossesse 100% remboursé
- Aide maternité ( PMI + Planning familial)

# Pour les bénéficiaires du RSA

## **Le logement**

- APL (Aide personnalisée au logement)
- ALF (Allocation de logement familiale)
- ALS (Allocation de logement sociale)
- FSL (Fonds de solidarité pour le logement)
- Aide au logement d'urgence ou hébergement social
- Exonération de taxe d'habitation et redevance TV
- Garantie Visale (Action Logement)
- Aide à l'installation (avance Loca-Pass)
- Chèque Energie + Accès facilité au FSL énergie, souvent priorité
- Aides sociales du CCAS ou de la mairie
- Aides d'associations caritatives (Emmaüs, Secours Catholique, etc.)

## **L'alimentation**

- Epicerie solidaire
- Bons/Chèques alimentaires
- Colis alimentaire ( panier gratuit ou à participation)
- Repas gratuit via les associations
- Chèque énergie
- Complémentaire santé solidaire
- Prime de Noel

## **L'aides aux familles**

- Accès prioritaire aux crèches et tarifs réduits
- Aide pour garde d'enfant
- Accompagnement familial

## Les transports

- Aide à la mobilité
- Aide à la reprise d'emploi
- Aide au permis de conduire
- Réductions ou gratuité sur les transports publics dans plusieurs régions pour les bénéficiaires du RSA. Exemples : Île-de-France : Pass Navigo Gratuité (100 % gratuit) ou Réduction Solidarité Transport (-75% à -50%).
- Chèques mobilité / bons transport : distribués dans certains départements ou communes pour participer aux frais de transport (tickets, abonnements).
- Billet SNCF congé annuel
- Accompagnement social

## Le permis de conduire

- Aide au permis B - France Travail : jusqu'à 1 200 € pour financer le permis.
- Aide au permis pour allocataires RSA : certains départements proposent une aide spécifique pour financer le permis (ex : jusqu'à 1 500 €). Conditions : inscription RSA + projet d'insertion ou de retour à l'emploi.
- Missions locales : pour les bénéficiaires du RSA jeunes (18-25 ans), une aide au permis peut être proposée.
- Associations partenaires : certaines structures d'insertion ou de lutte contre la précarité accompagnent aussi financièrement (ex : Auto-école sociale).
- Le CPF

## Financièrement

- RSA
- Prime d'activité (si travail partiel)

## La santé

- CSS gratuite
- ALD possible
- Aides complémentaires via CCAS

# Pour les jeunes de 18 à 25 ans

## Le logement

- APL (Aide personnalisée au logement)
- ALF / ALS (Allocations logement familiale ou sociale)
- Aide à l'installation des jeunes (CAF)
- Mobili-Jeune (Action Logement) Avance Loca-Pass (Action Logement)
- Garantie Visale (Action Logement)
- FSL (Fonds de solidarité pour le logement)

## L'alimentation

- Repas à 1€ dans les Resto (CROUS)
- Épiceries solidaires (AGORAé, ANDES, « Nous Anti-Gaspi »...)
- Distrib alimentaires d'associations (Restos du Cœur, Secours Populaire, Linkee)
- Linkee (Paris notamment)
- Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
- Chèque alimentaire expérimental (Seine-Saint-Denis)
- Plateformes anti-gaspi (Phénix, Too Good To Go)
- StudHelp, Geev

## Les transports

- Aide à la mobilité – France Travail : prise en charge des frais de transport, repas et hébergement lors d'un déplacement pour un entretien, une formation ou un emploi.
- Billet SNCF congé annuel : réduction de 25 à 50 % sur un trajet aller-retour de plus de 200 km, une fois par an. Accessible aux jeunes demandeurs d'emploi.
- Aide ponctuelle jeunes (16-25 ans) : jusqu'à 552 €/mois via les Missions locales ou France Travail pour financer des déplacements liés à l'emploi, la formation, ou une recherche active.
- Cartes jeunes SNCF (ex : Carte Avantage Jeune) : réductions sur les billets de train (jusqu'à -30 % ou plus).
- Abonnements TER jeunes : réductions régionales sur les trains (ex : -50 % ou forfaits mensuels à tarif réduit).
- Pass transport jeunes (cartes régionales)
- Chèques transport / mobilité

## Le permis de conduire

- Aide au permis B – France Travail : jusqu’à 1 200 € pour financer le permis.
- Compte Personnel de Formation (CPF) : utilisable pour financer tout ou partie du permis. Permis éligible si nécessaire à un emploi ou une formation.
- Aide au permis jeunes en insertion : montant variable selon les territoires (souvent entre 500 € et 1 300 €).
- Certaines régions ou départements proposent des aides spécifiques au permis pour les jeunes (ex : bourses mobilité, chèques permis). Montant et conditions variables selon le lieu.
- Permis à 1 € par jour : prêt à taux zéro, accessible dès 15 ans. Remboursable sur 20 à 40 mois, garanti par l’État.

## Financièrement

- Garanti jeunes
- Contrat d’engagement jeune
- RSA jeunes ( sous conditions)
- Aides ponctuelles ( FAJ)
- Pass Culture

## La santé

- CSS gratuite ou à tarif réduit
- Pass santé jeunes + Bilan de santé gratuit à 25 ans
- Consultation psy gratuite avec “MonPsy” ( 8 consultations remboursées)
- Aide Mission local



# Insert' Oise

L'insertion professionnelle  
au cœur du territoire

